



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **3 juin 2025 à 19h30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

A) 39, chemin des Cabanes

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 39, chemin des Cabanes

Numéro(s) du lot : 4 634 419

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser les demandes de dérogations mineures pour la construction d'un garage privé isolé, située au 39, chemin des Cabanes :

- Permettre une superficie de 53,15 mètres carrés pour un futur garage privé isolé, en dérogation à la superficie maximale de 50 mètres carrés prévue à l'article 8.6 du règlement de zonage.
- Autoriser la construction d'un garage privé isolé en cour avant, en dérogation à l'article 8.6 du règlement de zonage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineures lors de l'assemblée ordinaire du 3 juin 2025.

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 13^e JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ.

ANNE-MARIE DION

Directrice générale et greffière-trésorière